

Bonjour,

"Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde" disait Albert Camus.

La "distanciation sociale" est, pour le moins, une expression bien mal choisie. En psychologie la "distanciation" décrit le fait de gérer une situation en réduisant au minimum le côté affectif. Ajouter à cela le confinement et la réduction des communications qu'il induit de fait, cela pourrait vouloir dire que l'on se retire physiquement et affectivement de la société !

La situation actuelle ne demande certainement pas de se couper de la société, de s'isoler les uns des autres. Bien au contraire, elle demande solidarité et empathie. Nous ne pourrons sortir de cette situation qui va durer de longs mois, qu'ensemble, avec tous les acteurs de la vie sociale, économique, culturelle, éducative, culturelle ...

Pour autant le VIRUS, LUI, DOIT RESTER CONFINE pour que notre système de santé, qui fait déjà énormément, soit en capacité de soigner les malades.

C'est donc à CHACUN de nous de nous préoccuper des AUTRES et d'être très scrupuleux sur le respect des BARRIERES SANITAIRES (désinfection, distance physique, lavage des mains, masques ...) pour que notre environnement soit vivable pour TOUS et donc, également, pour NOUS-MEME.

La vie en société nécessite des règles et obligations : respecter le code civil, le code de la route, ne pas jeter des détritrus par terre, dire bonjour à la Dame...

Il faut maintenant y ajouter : **Ne pas contaminer l'air ou des objets qu'un autre peut respirer ou toucher après soi.** En effet, je ne sais pas si je suis ou non porteur du virus, je dois donc faire comme si et, à supposer que je sois détecté positif, je dois alors m'isoler davantage pour le temps nécessaire.

C'est tout l'enjeu du "**déconfinement**" qui est prévu à partir du 11 mai 2020, pour une mise en place graduelle.

Les masques

Ils sont OBLIGATOIRES quand les distances physiques minimales ne peuvent pas être respectées (transports publics...) ou pour les professionnels en relation avec beaucoup de personnes, et FORTEMENT CONSEILLES pour les particuliers dans l'espace public ou les espaces à densité importante (magasins...).

La Mairie fournit des protections pour ses agents et les personnes qui y travaillent. Elle pourra également compléter les équipements de l'école pour les activités périscolaires.

La municipalité a également prévu **de fournir un masque réutilisable à chaque habitant.** Nous sommes à la recherche d'un fournisseur, si possible local avec des prix et délais raisonnables. Cette distribution pourra éventuellement être doublée avec les masques promis par la Région.

La Lettre de Maringes N°002

Nous vous tiendrons plus précisément informés sur la date et les modalités, dès que possible.

Quoi qu'il en soit, nous invitons chacun à confectionner ou à se procurer un masque...qui sera l'accessoire de mode le plus en vogue dans les mois qui viennent !

Commémoration du 8 mai

La situation ne permet pas de cérémonie publique cette année. Ce n'est pas pour autant qu'il faille oublier celles et ceux qui ont défendu la nation et la démocratie. Le monument aux morts sera pavoisé et une gerbe y sera déposée vendredi, par le Maire et deux adjoints. Le discours officiel sera accessible sur le site de la Mairie : <https://mairie-maringes.fr/> et affiché au tableau. Vous pourrez ainsi avoir une pensée pour nos morts de toutes les guerres.

L'école

L'école se prépare à rouvrir le jeudi 14 mai. En attendant de confirmer cette date, de nombreuses adaptations dans l'organisation et les horaires sont en cours : Réduction des effectifs, adaptation des locaux et désinfection systématique, mesures d'espacement....Les enseignantes formeront les enfants à ces nouvelles modalités. Elles feront cours aux élèves présents tout en continuant l'enseignement à distance pour les enfants qui resteront à la maison.

La Mairie modifie la circulation automobile sur le parking pour éviter tout croisement inutile (accès obligatoire par la rue des Acacias). Des marquages au sol sont également prévus pour signaler aux piétons accompagnant les enfants, les distances physiques à respecter.

Cela contribuera également à la sécurisation des déplacements autour de l'école. Nous demandons aux parents de bien vouloir respecter ces nouvelles dispositions.

A suivre...la vie municipale, la reprise des travaux, les masques, les OM...etc.

Bonne lecture et à bientôt.

L'équipe Communication de la Mairie.